

**Province de Québec  
Centre de services scolaire des Navigateurs  
École de l'Étoile  
Lévis**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de l'École de l'Étoile, tenue le 02 novembre 2022 à 19 h au 1300 Rue de l'Étoile à Lévis

**Membres du conseil présents**

M. Djika Mondonga-O-Bathobandelye, directeur  
M. Guillaume Bilodeau, président  
Mme Stéphanie Boucher, vice-présidente  
Mme Mélissa Béland, parent  
M. Michel Brisebois, parent  
Mme Annie Légaré, parent  
Mme Julie Sénéchal, enseignante  
Mme Lisa De Blois, enseignante  
Mme Marie-Claude Lehoux, enseignante  
Mme Véronique Pigeon-Hallée, enseignante  
Mme Nadia Mercier, responsable du service de garde  
Mme Julie Lecours, éducatrice en service de garde  
Mme Nathalie Lakdja, parent  
M. David Boudreault, parent

**Membres du conseil absents**

Mme Marie-Claude Ouzilleau, personnel professionnel

**Invitée**

Mme Marie-Claude Lamy, secrétaire  
Mme Caroline Marcotte, Directrice générale adjointe CSSDN

Mme Véronique Dussault Lepage, comité de parents pour la cour d'école

**1.0 PRÉLIMINAIRES**

**1.1 Ouverture de la rencontre et vérification du quorum**

M. Djika déclare la séance ouverte à 19 h 00. Le quorum est atteint.

**1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour du 2 novembre 2022**

**IL EST PROPOSÉ** par M. Guillaume Bilodeau

**QUE** l'ordre du jour de la séance du 2 novembre 2022 soit adopté.

**CE 21-22-56**

**Adopté à l'unanimité**

**1.3 Suivi et adoption du procès-verbal de la rencontre du 28 septembre 2022.**

**IL EST PROPOSÉ** par M. Guillaume Bilodeau

**QUE** le procès-verbal soit adopté

**CE 21-22-57**

**Adopté à l'unanimité**

**2.0 INTERVENTION DU PUBLIC**

Aucune intervention du public.

**3.0 CONSULTATIONS-DÉCISIONS**

**3.1 Rappel sur la formation obligatoire des membres du C.É.**

M. Djika mentionne que ce point est reporté.

**3.2 Présentation et suivi du projet éducatif**

M. Djika présente la démarche d'élaboration.  
Nous accueillons environ 20 nationalités différentes actuellement à l'école.  
Dans le nouveau projet éducatif, les élèves ayant 73% sont maintenant reconnus comme étant des élèves à risque, ce qui représente 24 élèves de l'école de l'Étoile.  
Actuellement, ce projet touche les 463 élèves de l'école.  
M. Djika a promis d'envoyer des courriels aux parents pour avoir leur avis au sujet du projet éducatif.

### **3.3 Consultation obligatoire auprès des élèves**

M. Djika nous informe que c'est la responsabilité du C.É. de consulter les élèves et de choisir le sujet de consultation. Il nous propose d'y penser et d'en rediscuter lors de la prochaine séance.

M. David Boudreault mentionne qu'il sera difficile de convaincre les familles à participer aux activités de financement alors que plusieurs enfants seront déplacés dans une autre école l'an prochain.

### **3.4 Normes et modalités en évaluation**

Préscolaire : On apprécie la progression des apprentissages des élèves dans 3 des 5 domaines (1, 2 et 3) pour la 1<sup>re</sup> étape. On apprécie la progression des apprentissages dans tous les domaines (1,2,3,4 et 5) au 2<sup>e</sup> bulletin. On évalue les élèves en lien avec le programme dans tous les domaines lors du 3<sup>e</sup> bulletin.  
La première communication a déjà été envoyée aux parents. Les premiers bulletins vont être produits sous peu.

1<sup>re</sup> année : Mme Julie explique qu'il n'y a pas de note au 1<sup>er</sup> bulletin en lecture et en écriture. C'est un profil (lecteur/scripteur) qui sera présenté aux parents afin d'expliquer les forces et les faiblesses de leur enfant.

3<sup>e</sup> cycle : Le bulletin sortira à la même date que tous les autres niveaux.

### **3.5 Décision relative à l'ouverture du service de garde en semaine de relâche**



Ce point est reporté.

### 3.6 Mise à jour du projet d'aménagement de la cour d'école avec les parents-bénévoles

Membres du comité pour le projet cour d'école :

Sandra Vachon R.  
Cathy Hochu  
Josée Fecteau  
Mélanie Bouchard  
Plusieurs parents, dont Stéphanie Carrier

#### 1. Étapes du projet et financement possible (activités à venir) :

- Terrain de soccer;
- Changer le gravier;
- Installation du terrain de soccer ;
- Ajout d'une bute ;
- Ajout d'arbres (La ville de Lévis mentionne qu'il ne sera pas possible de planter des arbres de façon mécanique à cause d'une conduite de gaz souterraine. Toutefois, il est possible de faire la plantation manuellement. Malheureusement, la ville n'offre pas ce service);
- Installation de filets pour éviter la perte de ballons.

#### 2. Commandites :

Mme Véronique nous explique que c'est toujours au nom du comité de parents que les sous sont amassés.

M. Djika explique qu'il faut être vigilant dans notre choix de commanditaires. Il faut que les entreprises respectent les valeurs du CSSDN, etc.

Aucune décision n'a été prise au sujet de l'ordre de développement des projets sur la cour d'école (filet ou cour d'école).

Le comité de parents aimerait mettre en place un **plan de communication** afin de faire des soumissions et avoir des commanditaires.

Cette idée plait à tous!

Cela permet de faire un suivi des dépenses et des projets passés. Vu le temps que cela prend pour amasser les sous, le comité se questionne à savoir s'il serait préférable

d'investir d'abord sur des petits projets plutôt que d'attendre d'avoir les sous nécessaires pour réaliser un plus gros projet (plus coûteux).

Idées de projets soumis :

- Collecte de canettes (à faire);
- Vente de bûches (déjà en place);
- Faire une course d'un parcours de 2,5 Km autour de l'école (au printemps prochain);
- Vente de collations popcorn (à faire).
- Marcher de Noël : Le projet a été présenté lors de la dernière rencontre, mais le comité ne désire pas mettre de pression aux enseignantes. Les membres du comité attendent de connaître l'intérêt des enseignantes de l'école à ce sujet.

### 3.7 Présentation des sorties éducatives

[2022-2023 Sorties éducatives.3e.xlsx - Google Feuilles de calcul](#)

[Précolaire Sorties éducatives 2022 2023.xlsx ».xlsx - Google Feuilles de calcul](#)

**IL EST PROPOSÉ** par Mme Stéphanie Boucher

**QUE** les sorties éducatives soient approuvées.

**Adopté à l'unanimité**

CE 21-22-58

### 4.0 INFORMATIONS

Aucune

#### 4.1 Dossier « transfert d'élèves » avec Caroline Marcotte DGA-CSSDN

École Clair-Soleil :

Les constructions ont été mises sur pause à cause des coûts de constructions qui ont presque doublés dans les dernières années.

Hausse très marquée des inscriptions dans le secteur de l'école de l'Étoile. L'école n'aura pas la capacité d'accueillir tous les élèves; il y aura donc des déplacements d'élèves.

À l'école de l'Étoile, il est impossible de prévoir accueillir des élèves de préscolaire 4 ans.

En 2023-2024 : L'école a besoin de 24 locaux et nous n'en avons que 21.

Scénario 1 : Déplacement de 43 élèves de la maternelle à la 6<sup>e</sup> année.

Scénario 2 : Déplacement de 65 élèves de la maternelle à la 6<sup>e</sup> année.

Scénario 3 : Déplacement de 83 élèves de la maternelle à la 6<sup>e</sup> année.

Ce dernier scénario est le seul possible, donc celui qui sera adopté.

M. David Boudreault recommande à plusieurs reprises de faire une rencontre d'informations afin de présenter ces scénarios aux parents. Mme Caroline Marcotte explique que cela n'est pas prévu. Elle mentionne que le CSSDN a fait affaire avec une firme afin d'être bien conseillé. Elle maintient que les scénarios présentés ce soir sont le résultat des recherches et des meilleurs négociations possibles. Elle nous informe également que la construction d'une nouvelle école à St-Nicolas n'aura pas lieu avant 3 ou 4 ans. Mais encore faut-il que la ville nous donne des terrains...

Mme Lissa se questionne à savoir quelles sont ses options en tant que parent, enseignante, membre du C.É., afin de

dénoncer la situation et faire en sorte que de meilleurs scénarios soient proposés.

Aucune réponse à cette question.

Mme Marie-Claude Lehoux demande à Mme Caroline Marcotte: Que faites-vous pour la santé psychologique des enfants qui sont touchés par ces transferts? Qu'allez-vous mettre en place ? Êtes-vous sensible envers les enfants qui ont besoin de support ? Il faudrait offrir un service d'aide et de support aux familles touchées.

Mme Marcotte explique que les parents peuvent faire une DCE pour les places qui seront peut-être disponibles en cas de départ d'élèves au cours de l'été.

Mme Marcotte ajoute que l'école de l'Étoile ne peut pas accueillir de modulaires faute d'espace. Toutefois, Clair-Soleil aurait l'espace pour accueillir ces modulaires.

Mme Véronique P.H. demande s'il est possible d'attendre au mois d'août pour faire déplacer seulement les élèves nécessaires au lieu d'annoncer la nouvelle dès maintenant en novembre alors que les chiffres risquent de changer d'ici la prochaine rentrée. L'an passé, il y a eu plusieurs déménagements, ce qui explique qu'il y a eu moins de déplacement d'élèves que prévu lors des prévisions dans les scénarios présentés.

Mme Marcotte, insiste sur le fait que le CSSDN doit travailler avec les données actuelles et que les décisions doivent être prises sans attendre.

#### **4.2 Activités parascolaires**

Mme Marie-Claude Lehoux mentionne que des parents ont fait part de leur intérêt afin d'avoir des activités parascolaires.

M. Djika ajoute que le gymnase serait disponible à quelques moments à partir de 17h. Il dit connaître une entreprise qui pourrait offrir le service de jeux et d'activités.

Mme Lissa De Bois émet une recommandation à l'effet qu'il faudrait porter une attention particulière afin d'assurer la

sécurité du matériel (iPad) lors de l'accueil du personnel de cette entreprise.

Mme Véronique P.H. propose que le sondage aux élèves porte sur le choix des activités parascolaires qui sera offert à l'école.

M. Guillaume se questionne sur le fait qu'il soit impossible d'offrir des activités parascolaires à l'école sur l'heure du midi...

#### **4.3 CORRESPONDANCE**

Aucun commentaire.

#### **4.4 MOT DU PRÉSIDENT**

M. Guillaume Bilodeau mentionne que la rencontre de ce soir n'a pas été facile. Il invite les gens à lui envoyer leur question ainsi que les prochains sujets par courriel.

#### **4.5 Mot de la direction**

M. Djika mentionne qu'il est content d'avoir autant de parents bénévoles qui œuvrent dans l'école (11 parents).

Il mentionne que la pénurie de personnel touche encore actuellement l'école de l'Étoile. Il dit que toute l'équipe fait



preuve présentement de créativité afin d'offrir le mieux aux élèves.

#### **4.6 Mot du personnel de l'école**

Mme Julie remercie le comité de place aux jeunes pour toutes les belles activités organisées lors du thème de l'Halloween.

Mention particulière pour le superbe journal de l'école produit par les élèves de la classe de Mme Kim en 6<sup>e</sup> année.

#### **4.7 Mot du service de garde**

28 octobre : 180 élèves ont participé à la belle journée pédagogique sous le thème de l'Halloween

11 novembre : Journée thématique

14 novembre : Confection de chandelles

Tous les mercredis, il y a des activités spéciales.

#### **4.8 Mot du comité de parents**

Mme Mélissa dit qu'il serait bien de mentionner aux parents qu'il ne faut pas se fier aux prévisions pour prendre des décisions importantes. De grandes déceptions sont à prévoir en lien avec la décision du scénario 3 qui a été adopté par le CSSDN.

#### **6.0 DATE DE LA PROCHAINE RENCONTRE**

15 février 2023

#### **7.0 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

**IL EST PROPOSÉ PAR** Guillaume Bilodeau

**QUE** la séance soit levée.

**CE 21-22-59**

**Adopté à l'unanimité**

**Durée** : 2 h 00

**Président**

M. Guillaume Bilodeau

**Directeur**

M.Djika Mondonga-O-Bathobandelye